



LA FLAMME OLYMPIQUE  
À LUCHON  
LE 17 MAI 2024

NOUVEAU CONTRAT EAU  
ET ASSAINISSEMENT

Page 12

LA FLAMME OLYMPIQUE  
À LUCHON LE 17 MAI 2024

Page 22

## SOMMAIRE

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| ÉDITO                              | 3       |
| FINANCES                           | 4 - 7   |
| COMMERCE                           | 8       |
| HABITAT                            | 9 - 11  |
| EAU ET ASSAINISSEMENT              | 12 - 13 |
| ÉVÉNEMENTS                         | 14 - 15 |
| AGENDA ANIMATIONS                  | 16 - 21 |
| LA FLAMME OLYMPIQUE À LUCHON       | 22      |
| 121 <sup>ÈME</sup> FÊTE DES FLEURS | 24      |

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| ÉLECTIONS               | 25      |
| THERMALISME             | 26 - 27 |
| EN BREF                 | 28 - 29 |
| PAROLE AUX ASSOCIATIONS | 30 - 32 |
| RECENSEMENT             | 33      |
| EXPRESSION POLITIQUE    | 34      |
| ÉTAT CIVIL              | 35      |
| INFORMATIONS UTILES     | 36      |



Directeur de la publication : Éric Azémar

Rédacteur en chef : Bruno Augusto • Rédaction : Éric Azémar, Danielle Cerezo, Bruno Augusto, Josiane Denard, Nathalie Sanchez, Françoise Brunet, Capucine Gallouët • Associations : Aéroclub de Luchon, Handball pays de Luchon, Patatrail, Le Samouraï Judo-Karaté Club • Création graphique/illustration de couverture/mise en page/préresse : Fabrice Caperan • Crédits photos : Mairie de Luchon, Dominique Fournier, David VCR - Le Bikini, Gérard Changeux • Impression : BCR Imprimeur Conseil, Z.A. Lafourcade 32 200 Gimont - Tirage en 2 800 exemplaires • Gestion de la diffusion : Mairie de Bagnères-de-Luchon • Distribution : Mairie de Luchon • Dépôt légal : janvier 2024, Mairie de Bagnères-de-Luchon, 23 Allée d'Étigny, 31 110 Bagnères-de-Luchon • Courriel infos générales : [accueil-mairie@mairie-luchon.fr](mailto:accueil-mairie@mairie-luchon.fr) • Tél. : 05 61 94 68 68 • Fin de rédaction : mardi 30 avril 2024 • N° ISSN 2802-8856.

Le magazine est imprimé sur du papier issu d'une forêt gérée durablement - 115gr pour les pages intérieures et 170gr pour la couverture.

Le magazine est imprimé en 2 800 exemplaires, soit un coût trimestriel par habitant de 1,23 € TTC.



[luchonlaville](https://www.facebook.com/luchonlaville)



[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)





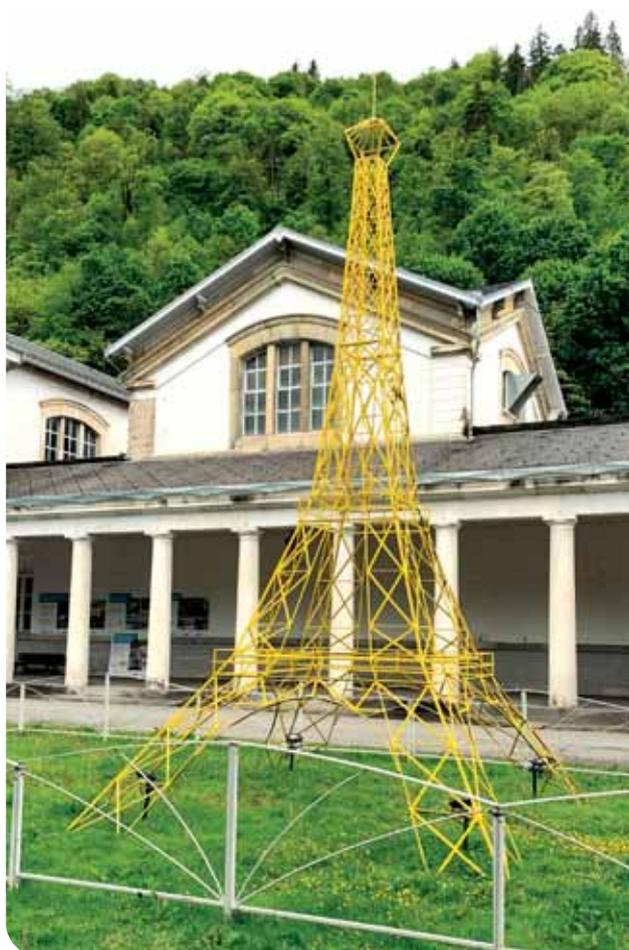
Éric Azémar

Maire de Bagnères de Luchon

Chers Luchonnais, Chères Luchonnaises, chers lecteurs,

Je suis heureux, avec toute l'équipe et les services de la ville de vous présenter ce bulletin qui retrace les dernières actions municipales mais aussi celles à venir dans un avenir proche.

Une de nos dernières réalisations, qui marquera la vie des luchonnais pour les 8 ans à venir, a été la conclusion du nouveau Contrat pour la fourniture à la population luchonnaise de l'eau potable et des services d'assainissement. Ainsi, nous avons négocié avec la société Suez (qui exploitait déjà l'eau et l'assainissement pour les luchonnais) un contrat qui réduit de 20% la facture pour ces deux services, ceci avec un service amélioré. Vous en découvrirez les détails dans l'article qui y est consacré.



Nous confirmons aussi la fin des travaux pour le renouveau de notre établissement thermal et l'ouverture, fin juin, de l'extension consacrée au Bien-Etre et à la remise en forme. Ce sera véritablement une révolution pour notre ville.

Parmi les points exceptionnels de ces prochains mois, comment ne pas citer le passage à Luchon de la flamme olympique ? Nul doute que cet événement rarissime sera de grande ampleur.

Enfin, les travaux pour la création de la future maison de santé ont débuté. Nous devrions avoir une maison de santé, un centre de radiologie et d'IRM et un centre de dialyse opérationnels pour la mi 2025.

Nous pourrions élaborer tous ces points, comme faire une présentation du budget communal 2024 et parler de l'avenir de la maison de retraite Era Caso lors de la prochaine réunion publique que nous organiserons en Mai. La date sera précisée ultérieurement.

D'ici là, Toute l'équipe municipale reste à votre disposition

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien fidèlement à vous,

Éric Azémar

# Aperçu du budget 2024 : répondre aux besoins et enjeux de Luchon

Le lundi 15 avril, le Conseil Municipal de la ville de Luchon s'est réuni pour voter le budget 2024, un moment crucial pour notre commune. Après des mois de travail, d'échanges et de réflexion, la municipalité a élaboré un plan d'action ambitieux, axé sur les investissements nécessaires pour répondre aux défis et aux aspirations du Pays de Luchon.

## Investissements clés pour l'avenir

Au cœur de nos préoccupations, le projet de construction d'une maison de santé prend forme, en collaboration avec la CCPHG. Les travaux de viabilisation des 3 parcelles sur l'ancien cynodrome ont été lancés, représentant un investissement de 832 391€. Ce site accueillera dans un avenir proche la future maison de santé, un centre de dialyse et des logements à loyer intermédiaire, renforçant ainsi notre offre de santé et de logement.

Dans un souci de développement touristique, des travaux essentiels seront entrepris à l'hospice de France en vue de sa réouverture cet été. De plus, l'aménagement de la plage de Badech et la création d'un Pump Track verront le jour enrichissant l'attrait touristique de notre territoire.

Dans le cadre de la redynamisation économique, la municipalité a lancé une procédure de Délégation de Service Public pour le Casino de Luchon, visant à trouver un casinotier porteur d'un projet structurant pour notre ville.



## Engagements pour l'accessibilité et l'écologie

En matière d'accessibilité, la municipalité s'engage à mettre aux normes les accès pour les personnes à mobilité réduite. Le programme "Agenda d'Accessibilité Programmée" Ad'AP prévoit cette année la mise aux normes du conservatoire, de la gendarmerie, du musée et de l'aérogare, répondant ainsi à un impératif de justice sociale.

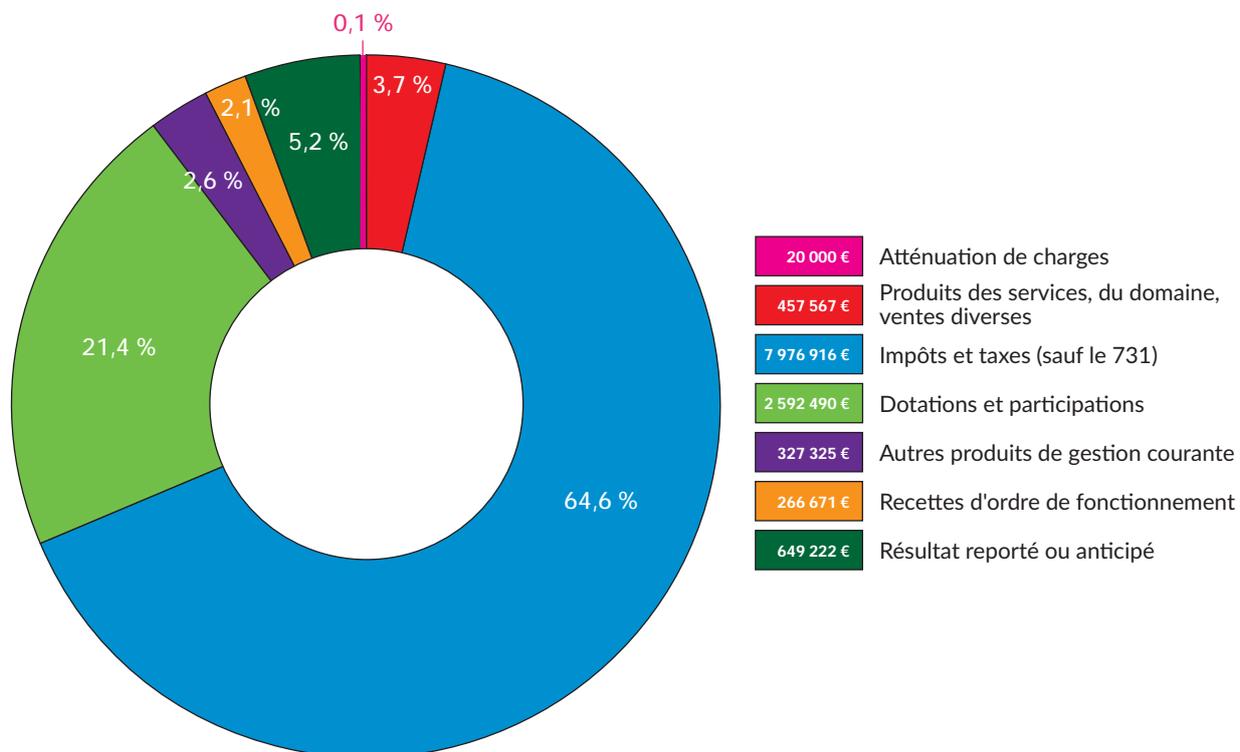
Par ailleurs, **des mesures écologiques et énergétiques** sont également prévues, telles que l'installation d'horloges astronomiques sur une partie de l'éclairage public pour réduire la consommation d'énergie. Des projets de rénovation énergétique, tels que le remplacement des luminaires de la salle du pavillon Normand et l'étanchéité du toit du gymnase ainsi que celui de la Gendarmerie, contribueront à notre transition vers une ville plus durable.

## Sécurité et participation citoyenne

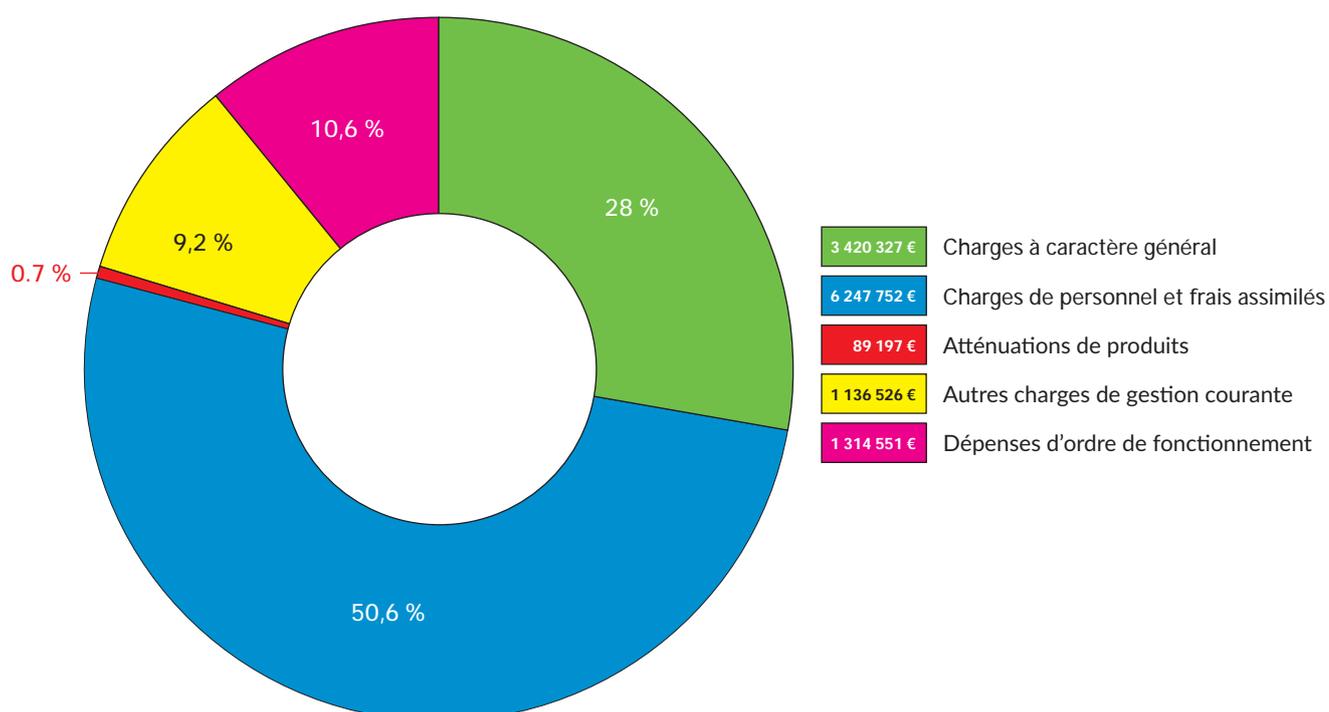
En matière de sécurité, des investissements sont prévus pour renforcer nos dispositifs, notamment par la répartition de certaines caméras permettant à la police municipale et à la Gendarmerie de mieux assurer le maintien de l'ordre public. Enfin, pour la première fois dans notre histoire municipale, un **budget participatif sera alloué au comité de quartier**, offrant ainsi aux citoyens la possibilité de proposer et de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, une démarche novatrice visant à renforcer le lien entre les habitants et leur ville.

**Le Conseil Municipal a voté l'ensemble de ce budget prévisionnel d'investissement avec la conviction qu'il contribuera à retrouver une ville plus ambitieuse année après année et à la prospérité de Luchon et de ses habitants.**

**Recettes de fonctionnement :**  
une section qui s'équilibre à 11,42M €

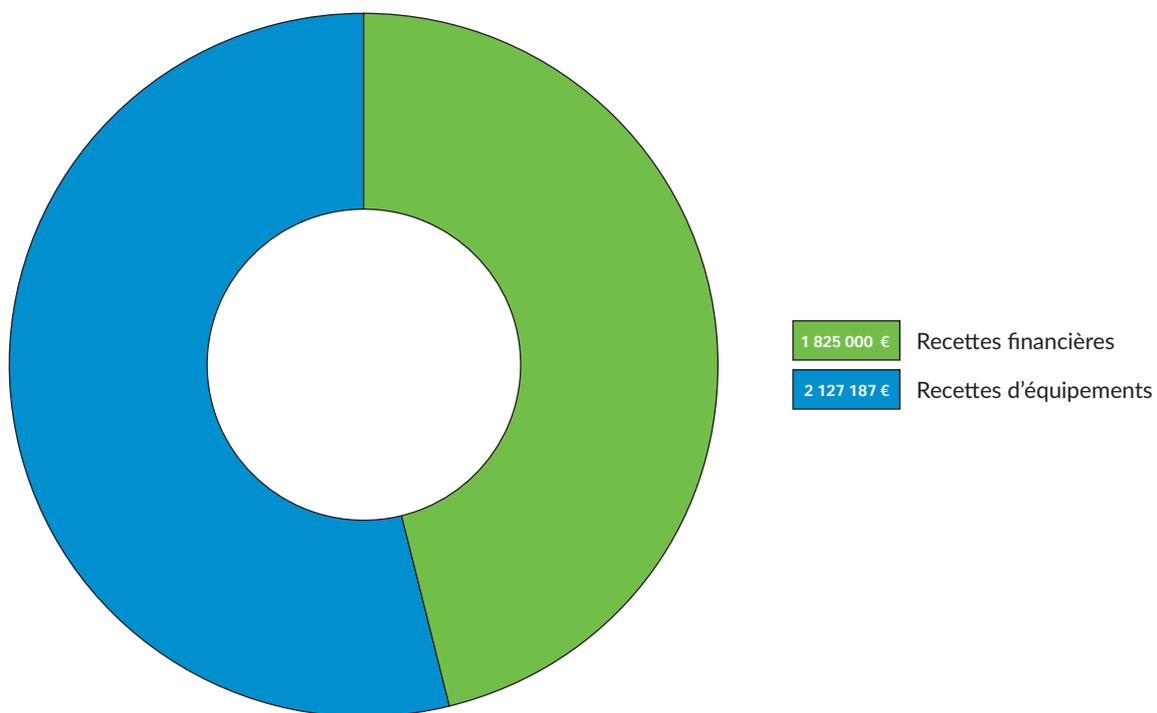


**Dépenses de fonctionnement :**  
une section qui s'équilibre à 11,02M €



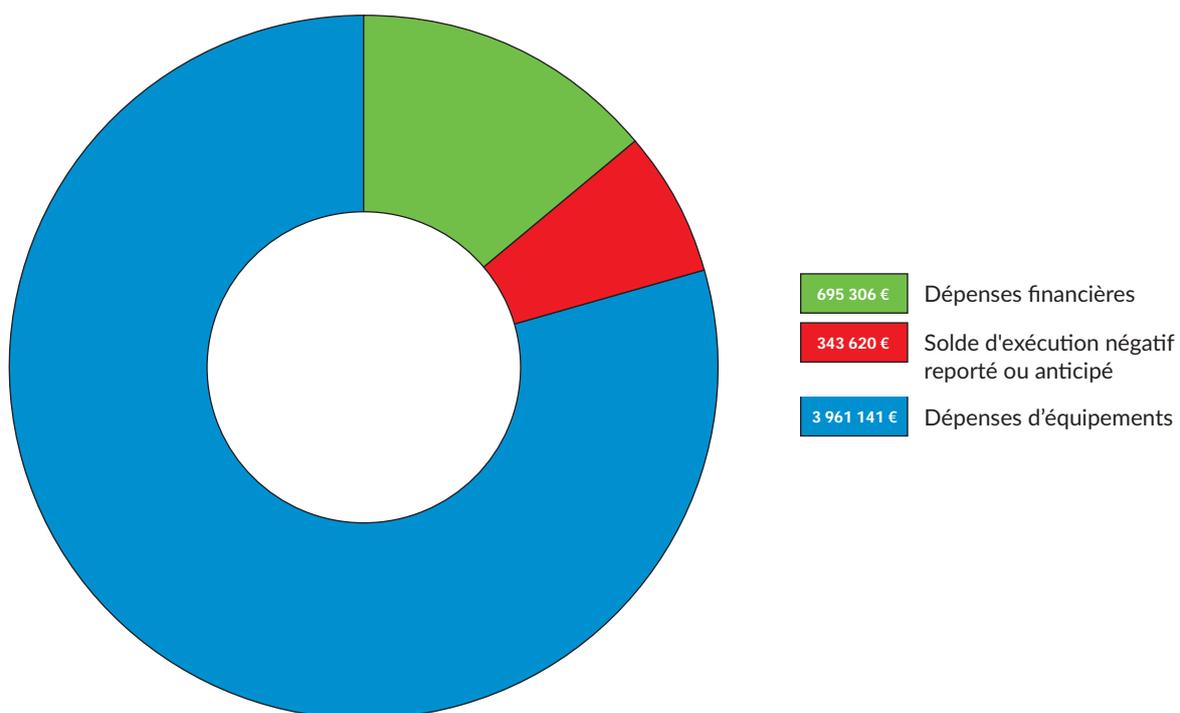
Recettes d'investissement :

Recettes réelles d'investissement à 3,95 M€



Dépenses d'investissement :

Dépenses réelles d'investissement à 4,65 M€



## Dépenses d'équipement en propositions nouvelles

## Économie et tourisme : 795 806 €

Badech (Pumptrack 200 000 €  
+ enrochement 30 000 €  
+ étude opportunité 20 000 €) 250 000 €

Infra Gestion (CASINO)  
+ DIAG Venturini (engagement PROG/MOE/CT/  
SPS phase conception) 258 806 €

Hospice de France 57 000 €

Restructuration plancher et bloc escalier/  
ascenseur du Casino 200 000 €

## Santé et logement : 839 391 €

Viabilisation cinodrome 832 391 €

Dispositif ICOPE 7 000 €

## Écologie : 75 000 €

Horloges astronomiques réduction éclairage  
public 45 000 €

Remise à niveau éclairages intérieur du  
Pavillon Normand 30 000 €

## Aménagement urbain + patrimoine : 186 000 €

Aménagement Galieni et Sacampo 50 000 €

Réaménagement chicane devant l'entrée  
principale du CRF 20 000 €

AD'AP Conservatoire, gendarmerie, musée  
aéro et aérogare 54 000 €

Travaux complémentaires toiture-terrasses  
logements Gendarmerie 20 000 €

Étanchéité toiture-terrasse du gymnase 29 000 €

City stade - réfection sol 13 000 €

## SÉCURITÉ : 79 000,78 €

Vidéoprotection (15 caméras) 40 000 €

Borne de paiement aire de camping-car 1 000 €

Système de limitation de vitesse 5 000,78 €

Système d'alerte des crues 20 000 €

Anémomètre toiture gymnase  
(mesure vitesse et pression du vent) 2 000 €

Alarme SSI locaux Mairie 5 000 €

Armement Police Municipale 6 000 €

## Divers : 218 700 €

Informatique et Réseaux (Baie de brassage,  
maillage wifi et renouvellement serveur) 69 000 €

Camion benne 3,5 T 25 000 €

Matériels divers  
(électroportatif, acétylène, etc...) 15 000 €

Remplacement tondeuse autoportée 35 000 €

AMO renouvellement marché d'exploitation /  
maintenance CVC 29 700 €

Tracteur 50 CV 45 000 €

## Pastoralisme : 75 000 €

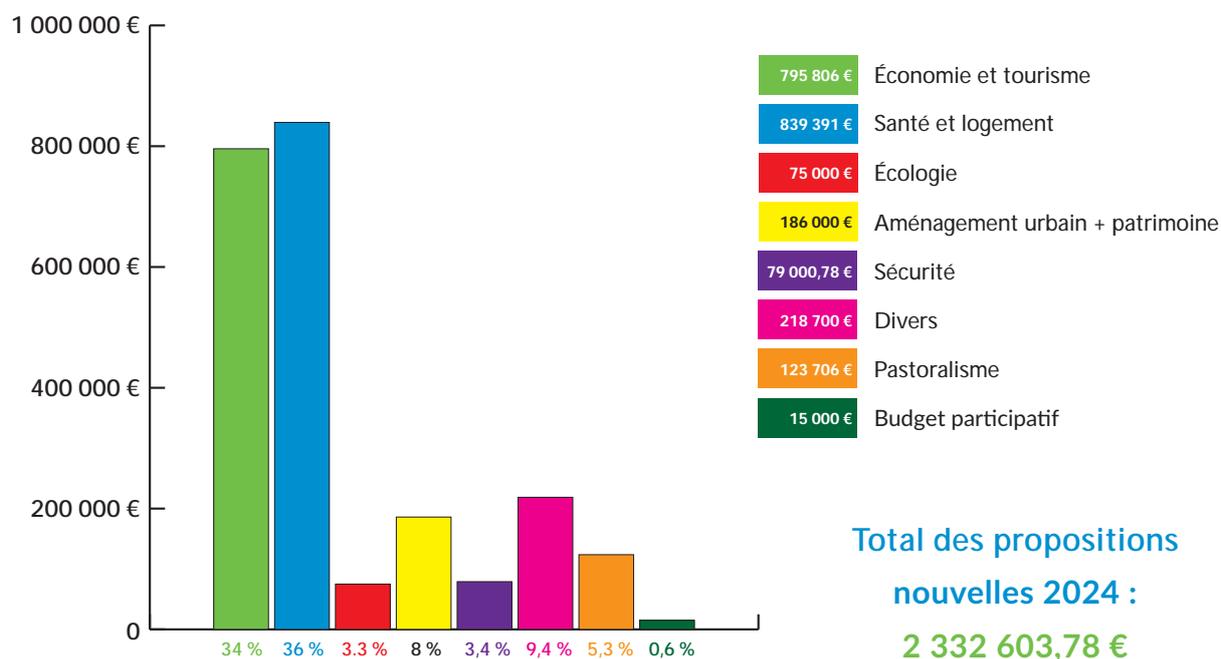
Cabane pastorale du Pesson 95 000 €

Cabane pastorale du Sacroux 14 353 €

Cabane pastorale de Roumingau 14 353 €

## Budget participatif : 15 000 €

Actions en lien avec les Comités de Quartier 15 000 €



# Luchon redynamise son centre commercial

Dans l'objectif de revitaliser et de redynamiser l'hypercentre bourg, les élus de la ville de Luchon œuvrent quotidiennement pour redonner au centre ancien (place Joffre, rue du Docteur Germès et place Rouy) son attractivité et identité commerciale.

La municipalité souhaite développer des actions à court et moyen termes afin de proposer un espace agréable, où il fait bon vivre et réinscrire la place du marché dans le cœur de la ville. Avec le marché les mercredis et samedis matins et une halle qui se redynamise de plus en plus, l'idée est de valoriser ce quartier en dehors de ces événements. Aussi, avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) qui est très active et qui propose des activités pour les adolescents et les adultes, se réapproprier ce quartier est un enjeu majeur.

**Plusieurs actions sont menées par la municipalité comme des travaux d'amélioration de l'intérieur de la halle et la réattribution des 11 loges.**

Au mois de mars 2024, à l'aide du programme « *Petites Villes de Demain* », la ville a accueilli le bureau d'études Ville Ouverte, mandaté par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (État).

Avec la participation et l'implication de plusieurs partenaires (État, Conseil Départemental 31, Pays Comminges Pyrénées, Établissement Public Foncier, Chambre des Métiers, Fondation du Patrimoine, Service Local de l'Habitat), professionnels du territoire (MJC, Bio des Lys, Brasserie du Venasque) et habitants de Luchon, la ville a travaillé deux jours consécutifs sur les questions de la vacance habitat et commerciale qui s'opère depuis plusieurs



années, l'influence de ce secteur sur le reste de la ville, comment s'organise la circulation et comment l'améliorer tout en prenant en compte l'impact sur les rues alentour.

Ces deux journées sur le terrain ont permis d'affiner les objectifs et de faire émerger de nouvelles idées tout en faisant participer les forces vives du territoire. La ville va continuer la phase test de piétonnisation temporaire durant l'été 2024 :

- les vendredis, samedis et dimanches de 18h00 à 00h00 entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août
- tous les soirs du 12 au 18 août
- les mercredis et samedis matins lors des marchés, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

La ville attend les préconisations finales du bureau d'études pour le mois de juin. Ces dernières permettront d'engager la suite des actions d'amélioration et de valorisation de ce quartier.



# La question du logement dans une petite ville de demain, une priorité communale

Comme toute station touristique de montagne, Luchon se retrouve en difficulté sur les questions du logement et de l'habitat dégradé. Fortement touristique et accueillant de nombreux curistes, la ville ne manque pas de logements (5 235 habitations au total). Néanmoins, ce parc révèle un déséquilibre majeur :



Avec une forte demande en logements à l'année et saisonniers, la municipalité souhaite principalement :

- Améliorer son offre de logement à l'année et l'adapter à la demande ;
- Résorber la vacance des rues principales du centre-bourg ;
- Attirer de nouvelles populations et augmenter le taux de résidences principales ;
- Répondre aux enjeux de sobriété énergétique et proposer des logements de basse consommation ;
- Harmoniser et valoriser la ville.

## Plusieurs actions sont ou vont être engagées pour l'année 2024 :

### Projets de logements à destination des saisonniers et des salariés

La commune de Bagnères-de-Luchon a voté, lors du conseil municipal du 19 octobre 2023, la cession de l'ancienne école Sainte-Marie et l'un des trois lots de l'ancien cynodrome au groupe In'Li Sud-Ouest pour une valeur totale de 810 000 euros. Le projet serait de réaliser des logements pour les saisonniers et jeunes actifs à Sainte-Marie et du logement locatif familial, de type 3 et 4, au cynodrome.

### Réalisation d'une opération façade

Connue depuis l'époque romaine pour ses eaux thermales, c'est au XIX<sup>ème</sup> siècle que fut créée la « station thermale »

avec sa trilogie Thermes, hôtels, Casino de jeux ainsi que ses parcs paysagers (parcs des Quinconces et du Casino). Malgré une population qui se concentre autour du centre-bourg, la commune dispose d'une extraordinaire et exubérante architecture, aux immeubles remarquables et, plus particulièrement, avec l'alignement de l'Allée d'Étigny (architecture Second Empire), qui lui donne des allures de grand centre urbain. Dans le prolongement se déploient les Thermes de Luchon, le parc des Quinconces, l'Allée des Bains et le parc du Casino. Avec ses nombreux sites classés et inscrits, la ville est couverte par une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et un Plan Local de l'Urbanisme (PLU).

Afin d'avoir des rues valorisées, rénovées et entretenues, la commune souhaite inciter les propriétaires privés à rénover leur façade. Nombreuses sont dégradées à des degrés plus ou moins importants et nécessitent une attention particulière. Courant 2024, en partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), de la Direction Départementale des Territoires et de la Fondation du Patrimoine, la municipalité prévoit de déployer une aide financière qui sera cadrée par un règlement façades.

Une action similaire sera réalisée pour les devantures commerciales.

# Agir sur son habitation, comment faire ?

Plusieurs dispositifs existent sur le territoire du Comminges pour permettre aux propriétaires et copropriétaires de rénover leur patrimoine :

**Le Service Local de l'Habitat (SLH)** vous accompagne sur les différents aspects de votre projet et les différents dispositifs de financement de la rénovation de votre logement (subventions, prêts, aides de l'ANAH, guichet Rénov'Occitanie, Ecorénov'31 Pays de Comminges). Le structure organise des permanences, sur rendez-vous, un vendredi par mois, au siège de la Communauté de Communes, à Moustajon.

Pour plus d'informations : 05 62 00 74 71.

**MaPrimeRénov'** est une dispositif national qui finance les travaux de rénovation énergétique dans votre logement, afin de vous permettre de gagner en confort tout en réduisant significativement vos factures énergétiques. Les travaux financés peuvent concerner une maison, un appartement ou les parties communes de votre copropriété.

Le programme « *Petites Villes de Demain* » permet à la ville et ses habitants de disposer de plusieurs outils juridiques dont une aide fiscale appelée *Denormandie* dans l'ancien.



Elle s'adresse aux bailleurs qui achètent dans les communes éligibles ou qui souhaitent mettre leur bien en location. Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Pour plus d'informations voir les coordonnées de l'annonce *Denormandie* ci-contre.



# UNE AIDE FISCALE DANS VOTRE COMMUNE

## Le dispositif Denormandie



Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :

# 1



achètent dans les communes éligibles au dispositif

# 2



souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

L'aide fiscale porte sur l'acquisition et les travaux d'amélioration d'un bien avec pour objectif de renforcer l'attractivité des villes moyennes



Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Pour une location de

6 ans : - 12%

9 ans : - 18%

12 ans : - 21%



**Exemple :** pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3 500 euros de déduction par an.

Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

Renseignez-vous sur le site du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Retrouvez aussi la liste des villes éligibles\* et les plafonds de loyers et de ressources !

cohesion-territoires.gouv.fr



Suivez-nous sur    

# Nouveau contrat eau et assainissement

Lors du conseil municipal du 12 février 2024, la municipalité de Luchon a voté en faveur d'un nouveau contrat d'eau et d'assainissement qui promet une baisse significative du prix de l'eau pour les administrés, tout en préservant la qualité des services offerts.

Ce nouveau contrat représente une étape cruciale pour la ville, offrant une réduction moyenne de 20 % sur les factures d'eau pour les habitants, ainsi qu'un soutien accru aux entreprises locales. Seuls les très gros consommateurs seront soumis à une surtaxe, afin de garantir l'équilibre financier du système.



## Les principaux éléments du contrat comprennent :

**Performance du réseau :** Engagement à atteindre un rendement de 80 % à la fin du contrat, avec des mesures telles que la prélocalisation, la corrélation acoustique et l'optimisation du réseau existant. Le déploiement de la télérelève sera réalisé en 18 mois, permettant une gestion plus efficace du réseau.

**Qualité de l'eau :** Un partenariat avec un laboratoire assurera le contrôle régulier de la qualité de l'eau, avec des enquêtes de satisfaction sur le goût et le respect des normes réglementaires. Le lavage des réservoirs sera effectué une fois par an pour garantir une qualité optimale de l'eau.

**Renouvellements et fonds de travaux :** Des investissements seront réalisés dans le renouvellement des compteurs et des équipements électromécaniques, ainsi que dans un fonds de travaux pour l'entretien des canalisations et des branchements.

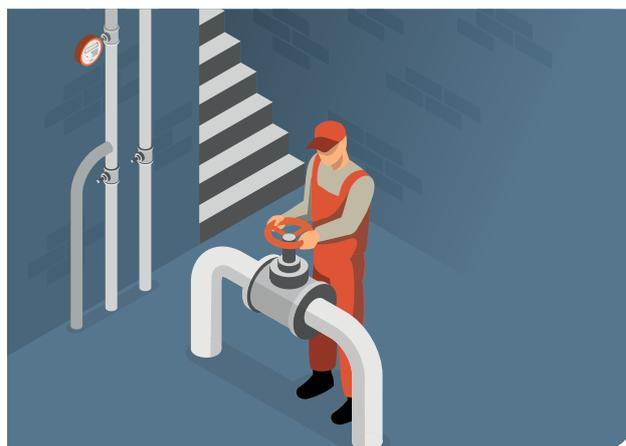
**Développement durable :** Un budget annuel sera alloué pour des actions de sensibilisation du public, des campagnes de promotion de l'eau du robinet et des initiatives visant à réduire la consommation d'eau.

**Investissements :** Plus d'un million d'euros sera investi dans divers projets visant à améliorer l'efficacité et la sécurité du réseau, notamment l'installation de clôtures de protection, l'amélioration des systèmes de désinfection et la réhabilitation des réservoirs existants.

**Continuité de service :** Un engagement est pris pour assurer une intervention rapide en cas d'incident, avec des procédures de gestion de crise intégrées et des outils de suivi pour informer rapidement les usagers en cas de perturbations.

**Relation à l'utilisateur :** Un centre d'appel téléphonique sera mis en place pour répondre aux demandes des usagers, avec des horaires étendus et une ligne d'urgence disponible 24h/24. Un site internet permettra également de réaliser des démarches en ligne, tandis qu'une enquête de satisfaction sera menée régulièrement pour améliorer les services offerts.

Ce nouveau contrat d'eau et d'assainissement marque une avancée significative pour les habitants de Luchon, offrant des services de qualité à des tarifs plus avantageux.



Exemples de facturations avec les tarifications de l'ancienne DSP  
et de la nouvelle DSP porteuse du nouveau contrat.

| FACTURE 60 m <sup>3</sup>                               | TARIFS ANCIENNE DSP | TARIFS NOUVELLE DSP |
|---|---------------------|---------------------|
| Part fixe Exploitant                                    | 32,48 €             | 32,48 €             |
| Part variable Exploitant                                | 73,80 €             | 54,07 €             |
| <b>Part Exploitant</b>                                  | <b>106,28 €</b>     | <b>86,55 €</b>      |
| Part fixe Collectivité                                  | - €                 | - €                 |
| Part variable Collectivité                              | - €                 | - €                 |
| <b>Part Collectivité</b>                                | <b>- €</b>          | <b>- €</b>          |
|   | - €                 | - €                 |
| Lutte contre la pollution (AEAG)                        | 19,80 €             | 19,80 €             |
| Préservation de la ressource (AEAG)                     | 12,00 €             | 3,30 €              |
| Total HT  | 138,08 €            | 109,65 €            |
| TVA (5,5%)  | 7,59 €              | 6,03 €              |
| <b>Total TTC</b>  | <b>145,67 €</b>     | <b>115,68 €</b>     |
| <b>Total TTC au m<sup>3</sup> pour 60 m<sup>3</sup></b> | <b>2,43 €</b>       | <b>1,93 €</b>       |
| Part de l'abonnement dans la facture 60 m <sup>3</sup>  | 23,5%               | 29,6%               |
| Variation de la facture eau potable                     | -20,6%              |                     |

| FACTURE 120 m <sup>3</sup>                               | TARIFS ANCIENNE DSP | TARIFS NOUVELLE DSP |
|--|---------------------|---------------------|
| Part fixe Exploitant                                     | 32,48 €             | 32,48 €             |
| Part variable Exploitant                                 | 198,00 €            | 144,91 €            |
| <b>Part Exploitant</b>                                   | <b>230,48 €</b>     | <b>177,39 €</b>     |
| Part fixe Collectivité                                   | - €                 | - €                 |
| Part variable Collectivité                               | - €                 | - €                 |
| <b>Part Collectivité</b>                                 | <b>- €</b>          | <b>- €</b>          |
|  | - €                 | - €                 |
| Lutte contre la pollution (AEAG)                         | 39,60 €             | 39,60 €             |
| Préservation de la ressource (AEAG)                      | 24,00 €             | 6,60 €              |
| Total HT   | 294,08 €            | 223,60 €            |
| TVA (5,5%)   | 16,17 €             | 12,30 €             |
| <b>Total TTC</b>   | <b>310,25 €</b>     | <b>235,89 €</b>     |
| <b>Total TTC au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b> | <b>2,59 €</b>       | <b>1,97 €</b>       |
| Part de l'abonnement dans la facture                     | 11,0%               | 14,5%               |
| Variation de la facture eau potable                      | -24,0%              |                     |

# Luchon en fête avec le premier *Winter Week-end*

Luchon a résonné au son de la première édition du "*Winter Week-end*" les vendredi 2 et samedi 3 février 2024, marquant une collaboration fructueuse entre la ville et la célèbre salle du "*Bikini*" de Toulouse. Le résultat ? Un événement qui a dépassé toutes les attentes pour ses débuts, attirant plus de 1 500 participants enthousiastes.

Grâce au travail acharné de chacun, des élus aux agents municipaux en passant par les prestataires, nous avons réussi à lancer un nouvel événement phare à Luchon. Avec des coûts de manifestation bien inférieurs à ceux de l'organisation de *Garosnow*, et pourtant un nombre de spectateurs plus élevé que lors des dernières éditions de *Garosnow*, le *Winter Week-end* marque un succès important dès sa première édition.

Cette réussite revêt une importance particulière alors que le festival bien établi *Garosnow* a déménagé de Luchon-Superbagnères à Saint-Lary-Soulan cette année. Le *Winter Week-end* a relevé le défi avec brio, devenant une bouffée d'air frais pour les amateurs de musique électronique et de hip-hop.

Après avoir connu un franc succès dès sa première édition, le *Winter Week-end* laisse derrière lui une atmosphère festive et conviviale, laissant présager un avenir prometteur pour les années à venir.



Étienne de Crécy enflamme le Casino de Luchon

© David VCR - Le Bikini

# Bilan du *Luchon TV d'un Jour*

Le festival TV de Luchon, qui met en avant les productions françaises et francophones, s'est déroulé cette année sur une seule journée, le samedi 10 février. Trois films étaient au programme, en présence de Madame Brigitte Barèges, Maire de Montauban, qui a honoré de sa présence la projection du téléfilm "*Meurtres à... Montauban*" tourné dans sa commune.



Brigitte Barèges, maire de Montauban, Éric Azémar maire de Luchon et Lionel Astier.



© Dominique fourmier

Cette édition, baptisée temporairement "*Luchon TV d'un jour*", était une version réduite de l'événement habituel. Malgré sa brièveté, elle a attiré plus de 500 visiteurs, remplissant les salles et témoignant ainsi de l'importance de relancer le traditionnel Festival TV, créé en 1998.

Toujours fidèle à sa vocation de mettre en lumière les productions télévisuelles françaises et francophones, l'événement a mis à l'honneur trois téléfilms : "*La Fille de l'Assassin*" de Carole Kornmann, "*Malcolm X, la justice quel qu'en soit le prix*", un documentaire d'Amine Mestari et Laurent Chikhoun, et "*Meurtres à... Montauban*", un téléfilm de Muriel Aubin, tourné dans la ville de Montauban. Chaque projection a été suivie d'un débat en présence de l'équipe de tournage.

En préambule à chaque séance, le programme court sur le handicap, "*Vestiaires*", a été projeté en présence d'Adda Abdelli, acteur et co-auteur.

En parallèle des projections, des séances d'autographes et des animations ont animé le cœur de la ville tout au long de la journée. En clôture des présentations, le comédien Lionel Astier a été honoré d'un prix spécial pour l'ensemble de sa carrière, remis par M. le Maire.

Vers 18h30, le rideau est tombé sur le "*Luchon TV d'un jour*", offrant ainsi un avant-goût du renouveau du "*Luchon Festival TV*" qui fera son retour en 2025, sous réserve de la participation de tous les partenaires et professionnels impliqués.



Lionel Astier honoré par un prix spécial pour l'ensemble de sa carrière

© Dominique fourmier

## AGENDA ANIMATIONS

Du vendredi

**17**  
au dimanche  
**19**  
mai

 Animation

### LUCHON MOTORS DAYS 2024

6<sup>ème</sup> édition du Luchon Motors Days, qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Vous pourrez profiter de nombreuses animations gratuites telles que des concerts, des spectacles, des parades, un "village moto" avec de nombreuses marques dans le parc du casino, une élection de Miss Pin-Up et une tombola avec à gagner une **Harley-Davidson SPORTSTER**.

**Les concerts :** ARANN, James Lust, Gunshot, Ladies Ballbreaker (tribute ACDC).

**Les animations :** Urban Trial Show avec Julien PERET vice-champion du monde de trial, les Transformers, les Ultras Chicas et les Yankees Dancers.

TOUT PUBLIC



Organisateur



 Ville de Luchon & Complexe du Casino

 06 65 26 23 52

 Gratuit

 [www.luchonmotorsdays.fr](http://www.luchonmotorsdays.fr)

Samedi

**25**  
mai

de 10h00  
à 17h00

 Sport

### SPORT'TOUR

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, rendez-vous au stade (ou au gymnase) et à l'espace Badech, lieux du village sportif, où vous pourrez tester un grand nombre de disciplines sportives : cyclisme, tir à l'arc, pelote basque au fronton, etc.

Vous pourrez gagner des lots, immortaliser la journée devant un photocal, et profiter de plein d'autres surprises !

TOUT PUBLIC



**CDOS**  
**HAUTE-GARONNE**

Organisateur



 Badech / Fronton / Gymnase / Stade / Espace tir à l'arc

 05 61 94 68 75

 Gratuit

 [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

Samedi  
**1<sup>er</sup>**  
juin  
21h00

 Culture

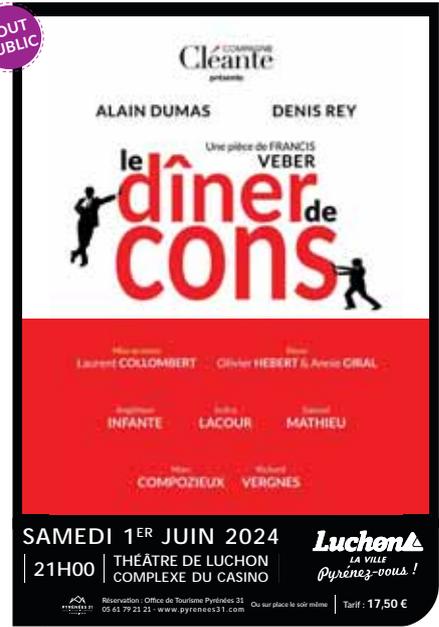
**PIÈCE DE THÉÂTRE LE DÎNER DE CONS**

Cette pièce de théâtre française écrite par Francis Veber met en scène un dîner de cons organisé par un éditeur. La pièce aborde les thèmes de la comédie et de la satire sociale, met en lumière la nature humaine et explore les conséquences de la méchanceté et de l'hypocrisie.

Le personnage de François Pignon, homme simple et sans prétention, est considéré comme le personnage comique de la pièce qui finit par voler la vedette à tous les autres invités grâce à son intelligence et sa perspicacité.

Le Dîner de cons reste un classique proposé au théâtre de Luchon par la Compagnie Cléante

TOUT PUBLIC



Organisateur  
**Luchon**  
LA VILLE  
Pyrénées-tous !

 Théâtre de Luchon  06 20 72 59 39  
 17,50 € - Réservations : Office de Tourisme ou sur place le soir même  [www.pyrenees-breizh.org](http://www.pyrenees-breizh.org)

Samedi  
**1<sup>er</sup>**  
juin  
Départs :  
8h00  
et 8h15

 Sport

**CYCLOSPORTIVE LA LAPEBIE**

Le palmarès cycliste de la famille LAPEBIE a sans doute incité les plus téméraires et les plus ardents des cycloportifs à suivre l'exemple de ces champions couverts de lauriers. Mais ce n'est sans doute par la seule raison qui les conduits depuis 1988 à s'afficher sur ces routes sélectives. Ici la montagne pyrénéenne rétablit des exploits sportifs où l'on entend sonner l'heure de vérité. Aujourd'hui, si la montagne apparaît plus humaine, elle n'en garde pas moins ses pièges et ses tourments mais reste l'attraction, voire l'attrance de tous ceux qui veulent se mesurer à ces géants des cimes.

Grand Parcours - **LA LAPEBIE ETH GRAN CAMIN** - Distance : 129 km - Age/Catégorie minimum : 18 Revolus

Moyen Parcours - **LA LAPEBIE ETH CAMINO** - Distance : 93 km - Age/Catégorie minimum : 17 ans sur le 93km avec autorisation parentale

Petit Parcours - **LA LAPEBIE LA PITCHOUN (Solo)** - Distance : 68 km - Age/Catégorie minimum : 16 ans sur le 68km avec autorisation parentale

TOUT PUBLIC



Organisateur  
**LA LAPEBIE**

 Village parc du casino  
Départs / Arrivées sur le Boulevard Rostand  06 32 68 68 08  
 Sur inscriptions  [pyreneeschrono.fr/evenement/la-lapebie](http://pyreneeschrono.fr/evenement/la-lapebie)

Samedi

**8**  
juin

Départ  
9h15  
(Lac de  
Badech)



## TRIATHLON DE LUCHON 3<sup>EME</sup> ÉDITION

Après le succès de cette deuxième édition, nous vous donnons rendez-vous le samedi 8 juin 2024 pour la troisième édition du Triathlon de Luchon.

Nouveau parcours vélo et nouveau parcours de course à pied. L'arrivée sera située au sommet du superbe domaine de Superbagnères avec une arrivée à couper le souffle !

Deux distances : un format half et une courte distance.

TOUT  
PUBLIC



Organisateur

ASSOCIATION  
JE PORTE  
UN  
CASQUE

Lac de Badech / Luchon-Superbagnères

06 75 85 19 09

Sur inscriptions

[www.triathlondeluchon.com](http://www.triathlondeluchon.com)

Samedi

**15**  
juin

21h00



## NOUGARO FAIT SON CINÉMA

Célébrons l'héritage de Claude Nougaro en compagnie du groupe toulousain "NOUS". Une soirée riche en émotion où la complicité entre le chanteur et les musiciens touchera les spectateurs au plus profond de leur être.

Avec la remarquable voix d'Eric ALIAS accompagnée du trio jazz, un hommage vibrant sera rendu à Claude Nougaro, véritable poète francophone emblématique de Toulouse.

TOUT  
PUBLIC



Organisateur

**Nous**

Théâtre de Luchon

05 61 79 21 21

15 € - Réservations : Office de Tourisme  
ou sur place le soir même

[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

Vendredi

**21**  
juin

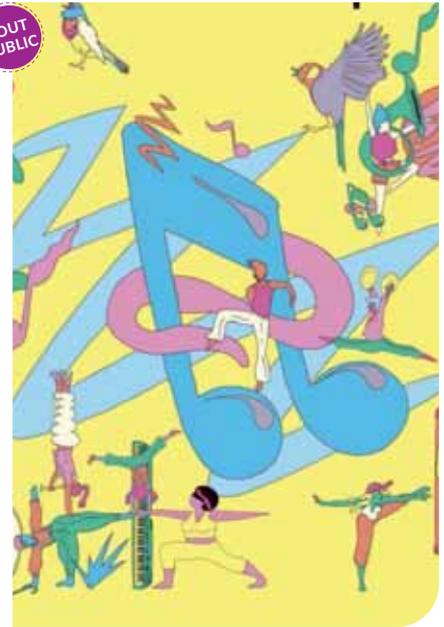
À partir  
de 19h00

Culture

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

Quand associations, cafetiers et musiciens bénévoles unissent leurs forces, les rythmes fusionnent et envahissent les rues, les terrasses et les places. Ils partageront avec vous cette édition 2024 : au Castel d'Alti, spectacle de danse flamenco à partir de 19h30. La MJC, comme chaque année, vous donne rendez-vous sur les réseaux sociaux pour plus d'informations sur leur participation à la fête au fur et à mesure des initiatives de dernière minute. Le groupe vocal A'Croche Chœur, dirigé par Carine Pèrez est composé d'une quinzaine de choristes, vous invite à découvrir un répertoire éclectique de chants du monde (français, étrangers, negro spirituals, classiques...) au Square Lauret à partir de 21h.

TOUT PUBLIC



Organisateur  
**Luchon**  
LA VILLE  
Pyrénées-vous !

Rues de la ville

Gratuit

05 61 94 68 32

www.mairie-luchon.fr

Samedi

**22**  
juin

21h45

Culture

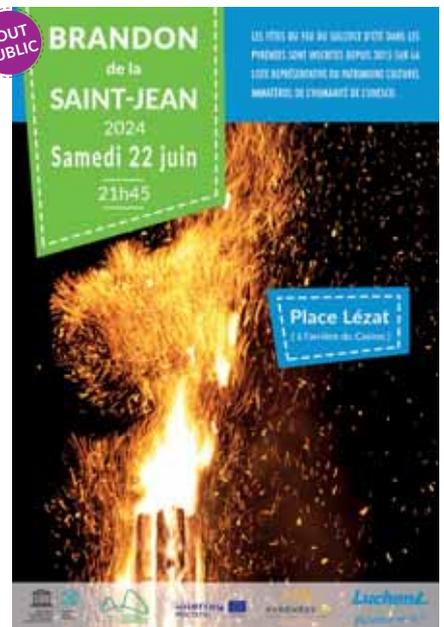
**BRANDON DE LA SAINT JEAN**

Célébrant l'arrivée du solstice d'été, le Brandon de Bagnères-de-Luchon est une véritable ode à la saison estivale et à la puissance du feu.

Cette tradition ancestrale, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2015, sera précédée d'un défilé traditionnel des troupes folkloriques locales.

Ensuite, le Brandon s'embrasera et illuminera le ciel de Luchon.

TOUT PUBLIC



Organisateur  
**Luchon**  
LA VILLE  
Pyrénées-vous !

Place Lézat

Gratuit

05 61 94 68 32

www.mairie-luchon.fr

## AGENDA ANIMATIONS

Samedi

29  
juin

De 9h00  
à 18h00

Culture

### ESTIVALES MAÇONNIQUES EN PAYS DE LUCHON

**Franc-maçonnerie : Le mythe des origines** - Conférences-débats au Théâtre du Casino de Luchon.

9h00 : inauguration officielle

9h30 : **LE CATHARISME** par Olivier Cèbe

11h00 : **LES TEMPLIERS** par Roger Dachez

15h00 : **LE COMPAGNONNAGE** par Jean-Michel Mathonière

16h30 : **LA ROSE-CROIX** par Henri-Étienne Balssa

Organisateur



📍 Théâtre de Luchon

☎ 06 20 72 59 39

🆓 Gratuit

🌐 [www.pyrenees-breizh.org](http://www.pyrenees-breizh.org)

TOUT PUBLIC

Samedi

29  
juin

À partir  
de 9h30

Sport

### ANNIVERSAIRE DU BAGNÈRES LUCHON SPORTS

100 ans : un âge plus que respectable pour une association sportive. L'occasion pour les dirigeants de rendre un hommage à tous ceux qui, au fil de ces années, ont fait vivre ce club. Une grande aventure pour ce club Luchonnais qui a su s'illustrer dans ses différents championnats.

Le Programme : 9h30 - **Tournoi de sixte** (Réservé aux anciens ou licenciés BLS) avec grillades et buvette. 16h00 - **Match de Gala**. 19h00 - **Repas et Soirée** (Salle Henri Pac). 23h30 **Animation DJ** (MAXIMUSIC).

Attention les places sont limitées !

Réservation avant le 30 mai à TOTEM, 13 allées d'étigny.

Organisateur

ASSOCIATION  
JE PORTE  
UN  
CASQUE

📍 Stade du Lycée / Salle Henri Pac

☎ 06 73 89 52 71

🎫 Sur inscriptions

🌐 <https://us-bls-cgm.s2.yapla.com/fr/event-48940>

TOUT PUBLIC

Samedi

29  
juin

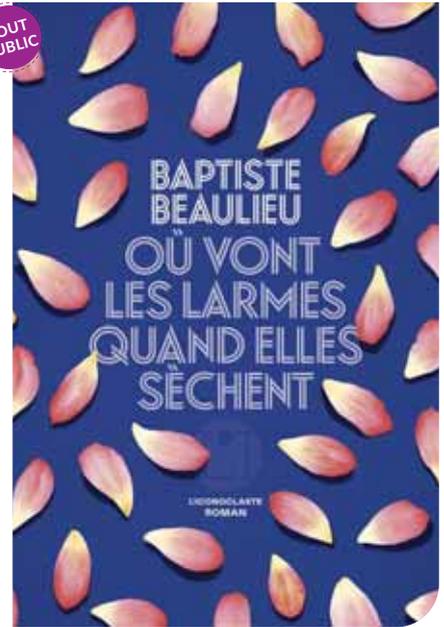
18h00

Culture

LE MARATHON DES MOTS

À l'occasion de la 20<sup>ème</sup> édition du Marathon des Mots, lecture à la librairie des Thermes du livre "Où vont les larmes quand elles sèchent" de Baptiste Beaulieu (L'Iconoclaste).

TOUT PUBLIC



Organisateur



Librairie des Thermes

Gratuit

05 61 94 68 32

www.mairie-luchon.fr

LUCHON  
ÉLECTION SUPER MAMIE



le samedi 14 septembre à 21h salle Henri Pac

TA MAMIE EST SUPER ?  
VOUS ÊTES UNE SUPER MAMIE ?  
VOUS CONNAISSEZ  
UNE SUPER MAMIE ?

C'EST LE MOMENT DE L'INSCRIRE  
ET C'EST GRATUIT AU

05 61 94 68 32

Super Mamie  
Comité officiel



# La Flamme Olympique à Luchon le 17 mai 2024

Le vendredi 17 mai prochain, la ville de Luchon s'apprête à vivre un moment emblématique : le passage tant attendu de la flamme olympique. Cet événement prestigieux marquera une journée de célébration dédiée au sport et à l'esprit olympique.

À ce jour, le mystère plane encore sur l'identité des porteurs de la flamme, gardée secrète jusqu'à la dernière minute, ajoutant une touche supplémentaire de suspense à cette occasion unique.

La municipalité de Luchon, dans le cadre de cette fête mémorable, a orchestré une journée festive en collaboration avec diverses associations sportives locales. Ces dernières, souhaitant ardemment participer à cette grande célébration, ont prévu une multitude d'initiations et d'ateliers pour faire découvrir au public la richesse de leurs disciplines.

Parmi les associations impliquées, nous retrouvons l'Arc Club Luchonnais, la MJC, l'Aéroclub, le Tennis Club, le Golf Stade Saint Gaudinois Rugby, le Hand-Ball, le Gymnic - Club, Sport Santé Comminges, le Luchon Louron Cyclisme, le Samourai Club de judo et de karaté, le BLS Football, l'ALAE, le Patatrail, le Ski Club Luchonnais et Luchon Haute-Montagne et collaboration de l'association des commerçants.

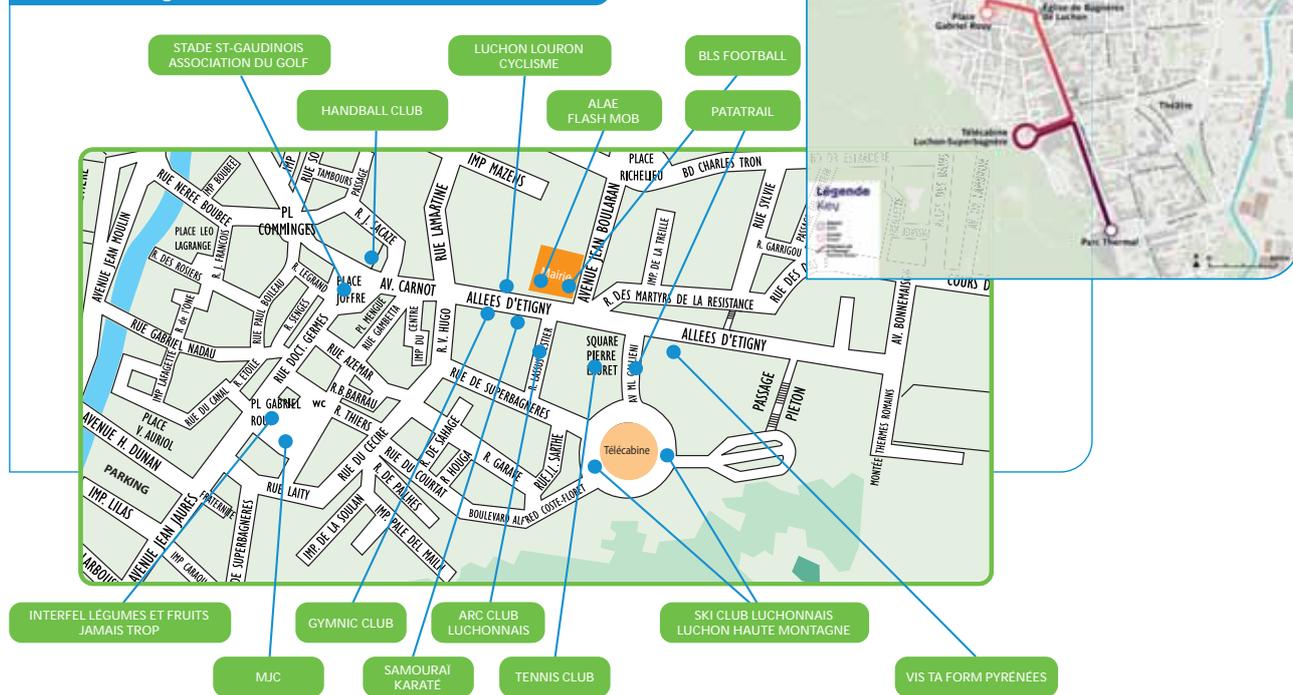
Un plan détaillé sera mis à disposition pour guider les participants vers les différentes activités proposées lors du passage de la Flamme à Luchon.

L'épopée de la Flamme débutera sur le parvis du parc des thermes à 17 heures, pour ensuite rejoindre la place du marché à 17h20, avec une étape incontournable autour du tout nouveau ascenseur valléen, récemment mis en service pour la saison de ski 2023/2024.

Nous convions chaleureusement tous les habitants et visiteurs de la région à se joindre à nous pour cette journée exceptionnelle, afin de célébrer ensemble le sport et les Jeux de Paris 2024. C'est également l'occasion de rendre hommage à l'engagement bénévole des acteurs du sport local, qui œuvrent au quotidien pour promouvoir les valeurs du sport.

Réservez dès maintenant votre journée dédiée à l'exaltation du sport dans toute sa splendeur. Ensemble, saisissons l'opportunité de vivre cet événement si rare, car il convient de rappeler que cela fait exactement un siècle que la France a accueilli les Jeux Olympiques d'été pour la dernière fois, en 1924.

## PLAN FLAMME OLYMPIQUE Ville de Bagnères-de-Luchon - 17 mai 2024



LUCHON

121<sup>ÈME</sup> ÉDITION

# FÊTE DES FLEURS

DU 23 AU 25 AOÛT 2024

LES JEUX OLYMPIQUES



**Luchon**  
LA VILLE  
*Pyrénez-vous !*

# La 121<sup>ème</sup> Fête des Fleurs : un événement incontournable malgré les défis

*La traditionnelle Fête des Fleurs de notre ville est sur le point de fleurir à nouveau dans nos cœurs, du 23 au 25 août prochain. Cependant, cette année, elle revêt une importance particulière, car elle célèbre l'esprit olympique, en harmonie avec les thèmes des Jeux Olympiques de Paris 2024.*

L'organisation de cet événement emblématique a été le fruit d'un travail acharné, impliquant les élus, les agents municipaux, les gendarmes et les services de l'État. **Malgré les nombreux défis rencontrés, notamment ceux engendrés par l'organisation des Jeux de Paris 2024, tous se sont unis pour donner vie à cette manifestation chère aux habitants du Pays de Luchon.**

L'impact de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur notre Fête des Fleurs a été indéniable. Cependant,

grâce à l'engagement et à l'ingéniosité de chacun, des solutions ont été trouvées pour préserver la tradition et l'essence même de cet événement, tout en respectant les recommandations et les obligations émanant de la préfecture.

Nous vous invitons à participer à ces trois jours de festivités, où la beauté des fleurs se mêlera à l'esprit sportif des Jeux Olympiques.



© Gérard Changeux

# Élections Européennes le dimanche 9 juin 2024

## Procuration

Elle concerne tout électeur qui ne peut être sur place le jour de l'élection.

**Vous avez besoin de votre numéro NNE, indiqué sur votre carte d'électeur, de votre pièce d'identité ainsi que de l'identité du mandataire.**

### 2 possibilités :

**Procédure en ligne.** Procédure rapide pour la transmission de la procuration en mairie en 3 étapes illustrées ci-dessous.

**1/** Faire votre demande de procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur ;

**2/** Se présenter à la gendarmerie, avec la référence du dossier et votre pièce d'identité, pour valider la procuration ;

**3/** Vous serez informé par mail dès que votre procuration sera validée en Mairie

### Commissariat, Gendarmerie ou tribunal judiciaire.

Attention : prévoir le délai d'acheminement par courrier, pour que la procuration soit arrivée en Mairie avant le jour J.

**Le vote par procuration ne pourra être possible que si la procuration a bien été réceptionnée en Mairie.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées » (art. 112 de la loi « Engagement et



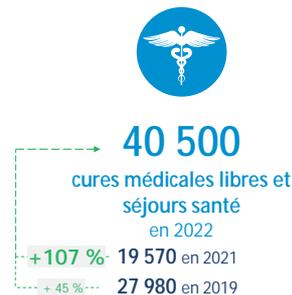
proximité » du 27 décembre 2019) : un électeur peut désormais donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Cependant, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. **Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (et une autre hors de France pour un Français de l'étranger).**



# Une nouvelle dynamique dans les stations thermales

Depuis la période pré-Covid jusqu'à l'année 2022, les stations thermales ont connu une remarquable renaissance, marquée par une augmentation significative de leur activité. Les données récentes de l'Observatoire National de l'Economie des Stations Thermales (OESTh) révèlent une croissance remarquable, démontrant ainsi une tendance en hausse qui redéfinit le paysage touristique et bien-être de ces destinations emblématiques.

Près de 480 000 séjours en cures et environ 2,8 millions d'entrées liées au bien-être en 2022 : une belle performance par rapport à 2021, avec un fort essor de l'offre bien-être. Les cures conventionnées n'ont cependant toujours pas retrouvé leur niveau ante crise.



Comparativement à 2019, la fréquentation marchande globale des stations thermales a augmenté de 40% en 2022, signalant un retour en force après les défis imposés par la pandémie de Covid-19. Cette croissance, particulièrement prononcée dans le secteur du bien-être et du tourisme, témoigne de la capacité d'adaptation et de résilience des villes thermales.

Les nuitées marchandes thermales, bien que légèrement en baisse par rapport à 2019, restent un pilier essentiel de l'attrait des stations, représentant 35% des nuitées globales en 2022. Parmi celles-ci, les curistes constituent une part importante, bien que leur nombre ait diminué de 24% entre 2019 et 2022. En revanche, les nuitées liées au bien-être ont connu une augmentation remarquable de 96% sur la même période.

Les nuitées touristiques dans les stations thermales représentant 65% des nuitées marchandes totales en 2022. Les nuitées ont enregistré une croissance spectaculaire de plus de 130%, soulignant l'attrait croissant des visiteurs pour les destinations thermales, tant pour les bienfaits thérapeutiques que pour les activités touristiques estivales. L'observatoire de 2023 confirme cette tendance à la hausse, mettant en lumière l'attrait grandissant des stations

thermales pour une clientèle touristique et de bien-être diversifiée. Cette dynamique justifie pleinement les efforts de promotion déployés dans le cadre de l'initiative "VILLES D'EAUX, VILLES DE BIEN-ÊTRE".

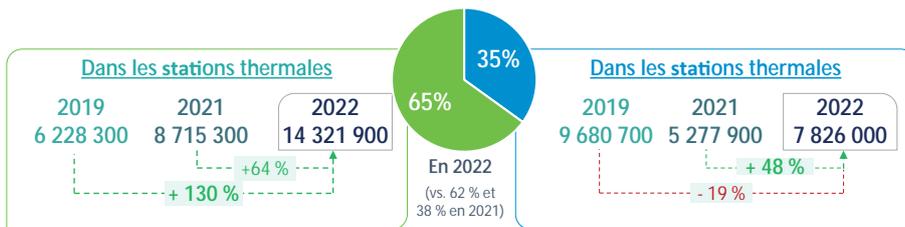
L'offre d'hébergement marchand des stations thermales ne représente qu'une partie de la capacité d'hébergement : 57 % de l'offre se compose de résidences secondaires. Vous pourrez voir sur le tableau ci-contre la répartition du nombre de lits par type d'hébergement marchand. Les chiffres de 2022 témoignent d'une véritable renaissance des stations thermales, confirmant leur statut de destinations de choix pour les amateurs de bien-être et de tourisme. Avec une croissance soutenue et une offre diversifiée, ces villes thermales continuent de se positionner comme des bijoux incontournables du paysage touristique français. Luchon doit en devenir l'un des principaux acteurs grâce à la nouvelle dynamique lancée par la municipalité et par le professionnalisme du délégataire qui fera de la station de Luchon un véritable atout pour notre territoire.

La santé financière des communes thermales continue de s'améliorer. Quelques signaux faibles cependant : les investissements spécifiquement liés à l'activité thermique tendent à diminuer

En 2022, 65 % des nuitées marchandes globales au sein des stations sont liées aux touristes (contre 62 % en 2021, +3 points)

**NUITÉES MARCHANDES TOURISTIQUES**

Les nuitées touristiques dans les stations thermales représentent en 2022 65 % des nuitées marchandes totales (vs. 62 % en 2021)



**NUITÉES MARCHANDES THERMALES\***

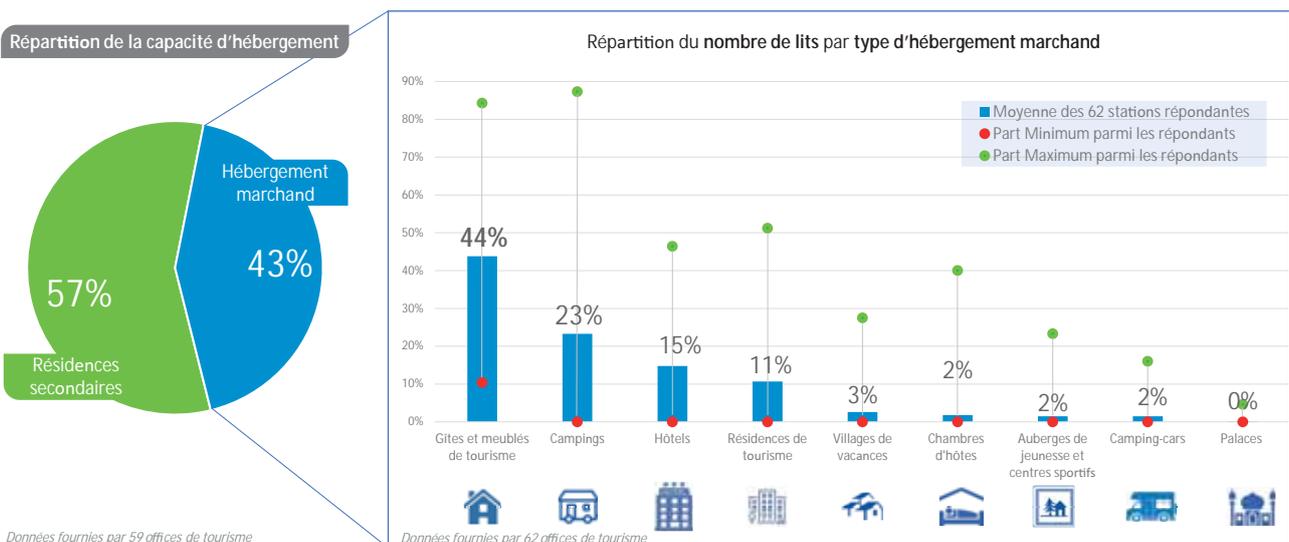
Les nuitées marchandes thermales représentent en 2022 35 % des nuitées globales dans les stations (vs. 38 % en 2021). Parmi ces nuitées, 72 % sont liées aux curistes et 28 % aux clientèles bien-être (vs. 79 % et 21 % respectivement en 2021)



La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

\*Les **nuitées marchandes thermales** correspondent aux nuitées payantes dues aux curistes (conventionnés et libres), aux clients bien-être et aux accompagnants de ces profils... Elles excluent les nuitées en résidences principales, résidences secondaires et chez les amis ou la famille.

L'offre d'hébergement marchand des stations thermales ne représente qu'une partie de la capacité d'hébergement : 57 % de l'offre se compose de résidences secondaires



## Jardins Partagés



Dans un monde où la solidarité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre à ses habitants l'opportunité de pouvoir avoir une parcelle pour planter des fruits, légumes ou fleurs.

Au nombre de 18, ces jardins offrent aux passionnés de jardinage un espace où cultiver leurs talents verts. Mais au-delà de la simple pratique du jardinage, les Jardins Partagés sont une invitation à tisser des liens, à partager des connaissances et à s'entraider. En ces temps où la cohésion sociale est primordiale, ces jardins deviennent des lieux de rencontre et de convivialité.

Mais les bienfaits des Jardins Partagés ne s'arrêtent pas là. En ces temps de crise économique, cultiver son propre jardin peut également être une source d'économies significatives. En produisant ses propres fruits et légumes, les jardiniers amateurs peuvent non seulement bénéficier de produits frais et sains, mais aussi réduire leur budget alimentaire.

Afin de garantir l'accès à tous, ces terrains sont exclusivement réservés aux personnes résidant dans la commune et déclarant sur l'honneur ne pas posséder de terrain. Les critères d'attribution prennent également en compte le quotient familial, assurant ainsi une juste répartition des ressources.

Pour une somme modique, fixée en fonction du quotient familial, les jardiniers bénéficient de la location de leur parcelle pour une durée de 5 ans.

Vous souhaitez rejoindre cette aventure humaine et écologique ? Rien de plus simple ! Il vous suffit de vous adresser au CCAS, qui se fera un plaisir de vous renseigner sur les parcelles disponibles ou de vous inscrire sur une liste d'attente.

## Soupe et lutte anti-gaspi à l'école

En 2023, les écoles primaires de Bagnères-de-Luchon, de Montauban-de-Luchon, du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Cazeaux et Oô et le collège Jean Monnet se sont organisés et équipés afin de pouvoir servir de la soupe aux enfants durant la période hivernale. La soupe, très appréciée des enfants, a ainsi été proposée une fois par semaine entre novembre et mars.



En novembre 2023, une campagne de lutte anti-gaspi avec une pesée des déchets alimentaires a également été réalisée sur le temps de repas dans les écoles de Bagnères-de-Luchon. Elles ont bénéficié, à cette occasion, d'outils pédagogiques prêtés par Haute Garonne Environnement. Les équipes du périscolaire et de cuisine ont accompagné

### DE LA SOUPE À LA CANTINE !

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale pour une alimentation durable en restauration collective.

ENTRÉE CHAUDE EN HIVER  
LÉGUMES DE SAISON  
REDUCTION DU GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE



INITIATIVE COLLECTIVE :

Cité scolaire de Bagnères-de-Luchon, Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises, Mairie de Bagnères-de-Luchon, Mairie de Montauban-de-Luchon, Mairie de Cazeaux, Mairie de Oô.



les enfants avec motivation. Le tri et la valorisation des déchets alimentaires des écoles est un dossier en travail cette année afin de s'organiser collectivement et efficacement.

[environnement.haute-garonne.fr](http://environnement.haute-garonne.fr)

## Cimetières

L'association Patrimoine des cimetières de Luchon vient d'être créée. Son objet social est de protéger, conserver et mettre en valeur les monuments funéraires présentant un intérêt architectural et/ou abritant les dépouilles de personnalités présentant un intérêt historique local ou national.

Onze membres fondateurs ont élu Philippe de Bellissen Durban comme président et Bertrand de Gorsse comme président d'honneur et conférencier. Jean Francis Rouault en est le secrétaire.

Notre objectif est d'écrire l'histoire de ces tombes qui témoignent d'un

riche passé. Nous avons déjà recueilli et rassemblé plusieurs témoignages et nous lançons un appel auprès de toutes les personnes qui peuvent nous apporter des informations.

Écrivez-nous en mairie, au 23 Allée d'Étigny - 31110 Bagnères-de-Luchon.

# L'Aéroclub de Luchon

En 2023, l'Aéroclub de Luchon a connu une activité soutenue, ses efforts et ses réalisations témoignent d'un engagement solide envers l'amélioration continue, la formation de qualité et le respect de l'environnement. Ces efforts, constituent des pas importants vers un avenir plus durable dans le monde de l'aéronautique.



## Performances des Remorqueurs DR400 et VL3

Nos remorqueurs ont accumulé un total de 270 heures de vol cette année. Cette utilisation témoigne de notre engagement à maintenir une activité de vol à voile régulière et de qualité. De plus, dans un effort de réduction de l'empreinte écologique, l'aéroclub a commencé à utiliser un ULM pour le remorquage des planeurs, remplaçant ainsi l'un des deux avions traditionnels. Cette initiative, contribue à la réduction de la consommation de carburant et à la diminution de la pollution sonore.

## Activité des ULM

Nous avons enregistré 142 heures de vol en ULM. Dans un esprit d'innovation respectueuse de l'environnement, le club a introduit un nouvel ULM de type SuperGuépard. Ce nouvel appareil vise à moderniser la flotte tout en réduisant l'impact écologique. Sa consommation moindre en carburant et son faible niveau de bruit sont en phase avec les préoccupations environnementales actuelles.



## Succès en Vol à Voile

Nos planeurs, incluant les appareils du club, les avions privés et ceux venant de l'extérieur, ont totalisé 2566 heures de vol. De plus, avec 823 treuillées réalisées, nous avons démontré notre capacité à soutenir une activité de vol à voile intense et variée. L'aéroclub de Luchon, reconnu pour sa position stratégique dans les Pyrénées et ses conditions aérologiques favorables, attire des stages de planeur provenant de divers endroits. Les clubs comme Aire sur Adour, Arcachon, AVAT de Bourg Saint Bernard, Biscarrosse, Élan Planeur de Normandie, Graulhet, Montagne Noire, Nimbus d'Espagne (Santa Cilia), et Planeur Passion de Mayenne choisissent souvent Luchon pour ses qualités uniques. 19388km de campagne

parcours : l'idée proposée par l'un de nos jeunes pilotes, celle d'organiser des sprints du week-end pour les pilotes de planeurs, est excellente et pourrait significativement enrichir l'ambiance et l'expérience au sein de l'aéroclub. En matière de formation, le club est fier d'avoir délivré 5 brevets de pilote de planeur l'année dernière, dont 3 à des élèves ayant suivi le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) en option au lycée. Ces chiffres, bien que modestes, témoignent de la qualité de l'enseignement dispensé au club.

**Vols de Découverte :** Nous avons réalisé 200 vols de découverte en planeur, permettant à de nombreux participants de découvrir les beautés du grand local luchonnais et des hauts sommets environnants permettant à des personnes de toutes générations de découvrir les joies et les défis du vol à voile. En parallèle, 116 vols motorisés ont permis d'initier aux joies des vols découverte en avion.

Nous sommes ravis d'annoncer des changements importants au sein de notre bureau et comité directeur.

Après huit années de dévouement, Noël Bravo cède sa place de président à Pierre-Yves Guise. Nous tenons à remercier chaleureusement Noël pour son engagement et son leadership durant ces années et souhaitons la bienvenue à Pierre-Yves dans ses nouvelles fonctions.



Charles Vannier continue d'occuper le rôle de secrétaire général, apportant stabilité et expérience à notre équipe. De même, César Garcia Castilla poursuit son excellent travail en tant que trésorier.

Notre comité directeur s'enrichit également de nouveaux visages, avec l'arrivée de cinq nouveaux membres, dont deux femmes, renforçant ainsi la diversité.

Nous sommes impatients de poursuivre notre mission avec cette équipe dynamique et engagée. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le développement et la promotion de notre activité.

---

## Handball Pays de Luchon : la fin de saison approche...

Le Club de Handball Pays de Luchon compte 71 licenciés, de 3 à 52 ans. Du fait des tranches d'âges hétérogènes et des championnats proposés par la LNHB nous n'avons pu engager que deux équipes en compétition, -11 ans et - 13 ans, et une équipe en loisir senior.

Néanmoins, nous avons tenu à offrir un entraînement à chacun, en réunissant plusieurs catégories d'âge et à garder un esprit de compétition pour tous, en réalisant, chaque veille de vacances scolaires, un tournoi interne. Concernant l'aspect purement sportif, les -11ans, dont la saison s'achève, ont fait un parcours remarquable, en terminant 2ème de la première phase, en n'ayant perdu qu'un seul match d'un point, et en terminant 3ème de la seconde phase, du fait d'un forfait.

Pour les -13ans, la saison est un peu plus difficile, notamment du fait d'un manque d'effectif. Grâce au renfort des -11ans surclassés, nous avons quand même pu participer au championnat, chose importante pour nos

petits luchonnais, avides de compétition. Ils finissent donc 6ème des deux premières phases. La troisième phase étant en cours nous espérons les voir progresser.

Concernant la vie du club, nous participerons aux festivités lors du passage de la flamme olympique, le 17 mai prochain. Vous pourrez, notamment, vous exercer aux tirs et aux passes.

De plus, des journées portes ouvertes seront organisées. La première se déroulera lors du dernier tournoi interne, à la veille des vacances d'été, une publication sur les réseaux sociaux sera faite pour confirmer la date. La seconde aura lieu sur les premiers entraînements, en début de saison prochaine, dès la mi-septembre.

Nous vous attendons donc nombreux pour venir partager ce jeu d'équipe, tonique et d'agilité.

Nous invitons aussi chacun souhaitant s'impliquer bénévolement à participer à nos actions pour soutenir le bureau, les coachs, les joueurs et les parents.

## L'association Patatrail

Pour 2024, les membres seront, comme chaque année, fortement impliqués dans le bénévolat du Luchon Aneto Trail (serre-file, signaleur, balisage et débalisage, aide aux ravitaillements...) le week-end du 7 juillet.

Cette année, nous apporterons également une aide en

tant que bénévoles au Trail du Lac d'Oô qui se déroulera le 15 juin.

L'association sera également présente avenue Gallieni pour le passage de la Flamme Olympique le 17 mai, et proposera un parcours ludique pour animer cette journée.

### Voici la liste des courses auxquelles les Patatrailleurs ont participé en 2023 et ce début 2024 :

| Nom de la course        | Département | Participants | Nom de la course        | Département | Participants |
|-------------------------|-------------|--------------|-------------------------|-------------|--------------|
| Trail Cathares          | 11          | 8            | Marathon de Vannes      | 56          | 1            |
| Luchon Aneto Trail      | 31          | 28           | Sara Korrika Trai       | 64          | 3            |
| Festival des Templiers  | 12          | 3            | Grand Raid des Pyrénées | 65          | 4            |
| Hivernale des Templiers | 12          | 1            | Trail de Fontfroide     | 11          | 2            |
| Black Mountain Trail    | 81          | 2            | Trail des Hospitaliers  | 12          | 2            |
| Trail du Lac d'Oô       | 31          | 10           | Trail des Aurigines     | 31          | 2            |
| Trail Adishatz Cancer   | 31          | 14           | Trail du Cagire         | 31          | 2            |
| Trail du Mourtis        | 31          | 15           | Irréductrail Cazères    | 31          | 3            |
| Nocturne du Beout       | 65          | 3            | Les Gabizos Trail       | 65          | 1            |

## Le Samouraï Judo-Karaté Club

Pour l'année 2023, le club a obtenu des performances remarquables témoignant du talent, du dévouement et de la détermination des athlètes et de leurs encadrants.

Au prestigieux Championnat de France en Light et Full Contact, nos représentants ont brillé sur les tatamis, décrochant pas moins de trois titres de Champion de France 2023.

- **Diégo Marchan**, Champion de France Junior +80 kg en Full Contact,
- **Mathéo Stransky**, Champion de France – 80 Kg en Full Contact,

- **Rafaël Lavigne**, Champion de France en Junior en +80 kg en Light Contact.

Ces victoires sont le fruit d'un travail acharné, d'un soutien indéfectible de l'entraîneur Didier Hattab et du président Dominique Fournier, ainsi que d'une passion sans limite pour les arts martiaux. Leur engagement et leur dévouement sont essentiels au succès du club et à l'épanouissement de ses membres.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Samouraï Judo-Karaté Club de Luchon, n'hésitez pas à contacter Didier Hattab,



l'entraîneur, au 06 17 34 09 69, ou Dominique Fournier, le président, au 06 73 34 06 96. Ils se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous accueillir au sein de notre communauté passionnée.

Félicitations à tous les athlètes pour ces résultats exceptionnels et pour avoir porté haut les couleurs du Samouraï Judo-Karaté Club de Luchon !

# Recensement de la population

Le dernier recensement de la ville a eu lieu du 20 janvier 2022 au 28 février 2022. Normalement le recensement s'effectue tous les 5 ans, en raison du COVID, il a été décalé d'un an.

Le dernier recensement de la population s'est déroulé du 20 janvier 2022 au 28 février 2022, a mis en lumière des données importantes pour l'avenir.

Comparativement aux chiffres de 2016, nous constatons une légère baisse de la population luchonnaise. Cependant, une analyse plus large sur le canton, en incluant ou excluant Luchon, révèle une tendance à la baisse de la population de 198 personnes sur la période du dernier recensement.

Face à cette réalité démographique, la municipalité de Luchon se mobilise pour inverser cette tendance. L'objectif est clair : **rendre notre ville plus attractive, offrir des logements adaptés et encourager les familles à s'installer dans un cadre de vie exceptionnel.**

Luchon regorge d'atouts qui ne demandent qu'à être valorisés. En relançant l'attractivité de la ville, nous aspirons à attirer davantage d'entreprises, à créer de nouveaux emplois et à dynamiser notre économie locale. Le développement du **thermalisme et du bien-être constitue une opportunité majeure**, avec la création d'emplois.

La réouverture du Casino de Luchon annonce également de **nouvelles perspectives en termes d'emploi et de dynamisme économique**. Des entrepreneurs ont déjà investi dans notre ville, revitalisant leurs structures et contribuant ainsi à la création d'emplois.

La ville se projette vers l'avenir avec la construction prochaine de la Maison de Santé du Pays de Luchon, prévue pour 2025. Cette infrastructure médicale moderne sera un autre atout majeur pour attirer de nouvelles familles, notamment avec la possibilité de logements à loyer intermédiaire à proximité.

L'éducation est également une priorité, avec des établissements scolaires de qualité, de la maternelle au lycée. Luchon offre également une diversité

de commerces et de services, ainsi qu'un tissu associatif dynamique et engagé.

**Pour répondre aux besoins saisonniers, une Maison des Saisonniers verra bientôt le jour, facilitant le recrutement de personnel pour les entreprises locales.**

Une petite ville aux grandes ambitions, où chaque résident contribue à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre et travailler, toute l'année durant.



## Liste Rassemblé-e-s pour Luchon

Le 22 avril, le Conseil municipal avait à délibérer la cession de l'exploitation de l'EHPAD Era Caso, et éventuellement des bâtiments, au groupe EDENIS, qui gère plus de 22 établissements en Occitanie. Ce projet fait suite à la mise sous administration provisoire de l'EHPAD, imposée par le Département et l'ARS au vu des nombreuses insuffisances de la gestion de celui-ci.

Le maire se montre indifférent à cette mesure d'une gravité exceptionnelle, qui met en cause sa gestion. Il s'efforce de masquer l'évidence : il a laissé se dégrader la situation à Era Caso, ce qui justifierait aujourd'hui la vente... ou la fermeture.

M. Azémar prétend que le laisser-aller dure depuis 20 ans. Faux ! Pendant 16 ans jusqu'en 2021, jamais cet établissement n'a fait l'objet d'injonctions ni de mise sous tutelle. Il était même cité en exemple. Les listes d'attente étaient longues.

Le maire prétend n'être pas responsable de la récente dégradation de la situation. Faux ! Depuis le 18/11/2020, il devait rattacher la gestion d'Éra Caso à celle du CCAS. 3 ans après, rien de fait ! L'ancienne directrice avait demandé en 2021 des financements à

hauteur de 800.000 € pour la réhabilitation et la mise aux normes des bâtiments, projet validé par l'ARS. Depuis, aucun dossier n'a été transmis pour les obtenir (Barbazan a obtenu 874.000 €, Gabriel Rouy 75.619 €). Les budgets 2022 et 2023 de l'EHPAD n'ont, selon l'ARS, même pas été élaborés, faute du personnel nécessaire en mairie !

Il prétend que le transfert des personnels ne leur serait pas préjudiciable. Faux ! Les fonctionnaires conservent certes leur niveau de rémunération, et virtuellement leur ancienneté d'échelon. Ils perdent cependant leur droit à une carrière publique (avancements de grade, promotions), quant à leur régime de retraite, mystère ! Nous avons voté contre ce projet. Contre cette nouvelle réduction du service public communal. Contre l'augmentation du prix de journée. Contre la vente de notre Era Caso.

Et pour d'autres solutions, pour l'humain !

*Michèle CAU, Gérard SUBERCAZE, Catherine PEYGE, Louis FERRÉ.*

## Liste Pour Luchon, avec Éric Azémar

Lors du dernier conseil municipal du 22 avril dernier, principalement consacré à l'avenir de notre EHPAD Era Caso, géré depuis presque 20 ans par la municipalité de Luchon et pour les derniers mois sous tutelle administrative, Mme PEYGE, élue de l'opposition, a eu une intervention dans laquelle elle a évoqué plusieurs points. Je ne reprendrai ici que quelques exemples de ceux qui sont faux, erronés ou tendancieux.

En premier lieu, Mme PEYGE nous accuse de vouloir, jour après jour, détruire le service public auquel elle semble très attachée. Elle nous accuse ainsi d'avoir délibérément abandonné Era Caso et de tout faire pour qu'il passe dans les mains d'un gestionnaire privé. Elle semble ignorer l'immense difficulté que représente la gestion et le bon fonctionnement d'un EHPAD. Les informations nationales le confirment malheureusement tous les jours.

Mais il est vrai que Mme PEYGE a été maire de Bobigny pendant 8 ans, une ville de 56 724 habitants et qui ne compte à ce jour que deux maisons de retraite, soit un ratio ridicule par rapport au nombre d'habitants et aux besoins de la population de cette ville. De plus, et c'est véritablement remarquable, aucune de ces maisons de retraite n'est gérée par le service public ni ne l'a jamais été, ainsi ce qui est bon pour Bobigny quand on en est maire n'est pas bon pour Luchon, lorsqu'on est dans l'opposition !

Dans la même veine de mauvaise foi, on soulignera sa remarque sur l'abandon du service public en ce qui concerne les thermes de Luchon : Il est vrai que les thermes de Luchon sont passés en 2023 sous la gestion d'un groupe privé et qu'ils ne sont plus gérés par la municipalité mais elle oublie, fort opportunément, que cette gestion privée a été initiée et voulue non par moi mais par mon prédécesseur Louis FERRE, avec lequel elle a été colistière aux dernières élections de 2023...

Pour continuer la liste des approximations de Madame PEYGE, on citera son affirmation suivant laquelle la navette thermique municipale a été remplacée par une navette thermique privée et payante... elle oublie de préciser que le prix demandé aux curistes pour cette navette est d'un euro par jour, que c'est un service déficitaire pour l'exploitant et que nous ne sommes pas loin ainsi du fonctionnement d'un service public !

Je rappellerai à Madame PEYGE qu'en ce qui concerne l'abandon du service public mon prédécesseur a été très fort puisqu'il a fait

fermer, par son inaction coutumière, les deux piscines municipales. C'est aussi sous son règne que le train n'est plus venu à Luchon et que le casino a été fermé !

Enfin je préciserai que l'état d'abandon du musée (la culture étant particulièrement chère à Mme PEYGE) était tel quand nous sommes arrivés en 2020, qu'il a fallu le faire fermer pour des motifs de sécurité...

Se sentant sans doute en partie responsable, Madame CAU, autre élue de l'opposition, a alors renchéri en s'offusquant que j'aie osé déclarer à la Dépêche que l'EHPAD Era Caso était abandonné depuis 20 ans. Pour ce faire, elle a énuméré une longue liste de « travaux » qui ont été réalisés pendant les 12 ans du mandat de M. FERRE, alors qu'elle était adjointe aux finances. On relèvera dans cette liste à la Prévert le remplacement d'une machine à laver le linge, le goudronnage de la cour ou le remplacement d'un four de la cuisine.

Nous sommes bien loin des 3 millions d'euros qu'il va falloir investir pour remettre Era Caso aux normes de confort et sécurité auxquelles nos résidents ont droit et c'est bien la moindre des choses. Des travaux d'ailleurs demandés depuis 2008 par les autorités de contrôle et de tarification.

Pour répondre en partie à Mme Cau et contrairement à ses allégations d'inaction de notre part, l'analyse complète de tous les comptes de gestion des investissements à ERA CASO, montre avec précision et sans contestation que depuis mon arrivée, nous avons augmenté nos investissements de 28,44 % en moyenne annuelle à ERA CASO par rapport à ce qui s'est fait en 12 ans de gestion L. Ferré ! De plus, nous avons lancé un audit architectural auprès de l'ARS pour rénover le bâtiment et le mettre aux normes.

Ainsi va la vie municipale : de mensonges en approximations et d'approximations en apologie d'une idéologie dépassée, nous atteignons les limites d'une modernisation de notre territoire.

Pour notre part nous continuons sans relâche à redresser tout ce que nous avons trouvé par terre et dans la limite de nos moyens humains, techniques et financiers. Un mandat ne sera pas de trop...

# État Civil

Du 16 janvier au 15 avril 2024

## DÉCÈS

**SERVAT Jacques**, né le 23 mai 1938, décédé le 18 janvier 2024 à Luchon

**ANTOINE-MICHARD Marguerite épouse LAVILLE**, née le 25 octobre 1936, décédée le 9 février 2024 à Luchon

**FERRER Serge**, né le 14 octobre 1956, décédé le 18 février 2024 à Luchon

**PERO Yvette épouse BRUNET**, née le 9 mai 1934, décédée le 27 mars 2024 à Luchon

**FAGET Yvette épouse LAFONT**, née le 10 octobre 1922, décédée le 28 mars 2024 à Luchon

**COPINE Xavier**, né le 17 novembre 1969, décédé le 10 avril 2024 à Luchon

**BARDON Pierre**, né le 17 janvier 1924, décédé le 17 janvier 2024 à Saint-Gaudens

**CHABOT Martine épouse ROSSINI**, née le 12 avril 1950, décédée le 29 février 2024 à Lagardelle/Lèze

## MARIAGE

**BARBA John et GIAMBRONE Anne Laure**, le 27 janvier 2024 à Luchon

**TEIXEIRA DIAS Pedro et DOS SANTOS Cécile**, le 24 février 2024 à Luchon

## NAISSANCE

**AUGUSTO Gabin**, né le 20 janvier 2024 à Saint-Gaudens

## SITES UTILES

Préfecture de la Haute-Garonne : [www.haute-garonne.gouv.fr](http://www.haute-garonne.gouv.fr)

Région Occitanie : [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

Conseil Départemental de la Haute-Garonne : [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)

Parlementaires de l'Assemblée Nationale : [www.nosdeputes.fr](http://www.nosdeputes.fr)

Parlementaires du Sénat : [www.nossenateurs.fr](http://www.nossenateurs.fr)

Démarches administratives : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Site gouvernemental sur l'actualité du service public : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

Communauté de Communes : [www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr](http://www.cc-pyreneeshautgaronnaises.fr)

Mairie de Bagnères-de-Luchon : [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)

## MAIRIE

Accueil de la Mairie : ..... 05 61 94 68 68  
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

État civil : ..... 05 61 94 68 74  
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

Ateliers municipaux : ..... 05 61 79 13 11

Urbanisme : ..... 05 61 94 68 82  
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Service animations : ..... 05 61 94 68 32  
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Service associations : ..... 05 61 94 68 87  
Horaires : 9h-12h  
L'après-midi sur rendez-vous

Police municipale : ..... 05 61 94 68 81  
Horaires : Tous les jours : 8h30 à 12h et 14h00 à 17h30

Maison du curiste : ..... 05 61 79 22 22  
Horaires : (Ouvert lors de la saison thermale)

Trésor public : ..... 05 61 79 02 90  
Horaires : Les lundis, mardis et jeudi : 9h-12h  
et 13h30-16h

Archives Municipales : ..... 05 61 94 68 70  
Horaires : Sur rendez-vous

## C.C.A.S.

Accueil du C.C.A.S. : ..... 05 61 94 68 80  
Horaires : Du lundi au jeudi : 8h-12h15 et 14h-17h30  
Le vendredi : 8h-12h

Caisse d'allocations Familiales : ..... 05 61 94 68 80  
Horaires : Sur rendez-vous le mercredi matin de 9h à 12h  
(hors vacances scolaires)

CARSAT : ..... 05 61 94 68 80  
Horaires : Sur rendez-vous, 1 mardi par mois  
09 73 79 42 06

## THERMES

Thermes : ..... 05 61 94 52 52

## SPORTS ET LOISIRS

Centre équestre : ..... 09 82 55 55 34

Golf : ..... 05 61 79 03 27

Aérodrome : ..... 05 61 79 00 48

Tennis : ..... 05 61 79 03 03

Mini-golf : ..... 05 61 79 03 03

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École maternelle « les Eterlous » : ..... 05 61 79 08 27

École élémentaire « les Isards » : ..... 05 61 88 43 81

Collège Jean Monnet /

Lycée Edmond Rostand : ..... 05 61 79 96 50

Lycée professionnel des métiers du bois : ..... 05 61 94 66 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES

Siège administratif : ..... 05 61 94 79 50  
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
(fermé le mercredi après-midi)

Site de Moustajon : ..... 05 61 79 12 90  
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
(fermé le mercredi et le vendredi après-midi)

ALAE écoles de Luchon : ..... 06 01 16 89 92

Déchetterie : ..... 05 61 94 31 38  
Horaires : Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h30

Encombrants : ..... 05 61 79 00 26 ou 05 61 79 12 90

Office de tourisme Pyrénées 31 : ..... 05 61 79 21 21  
Horaires : Du lundi au samedi : 9h-12h30 ..... et 15h-18h30,  
le dimanche : 9h-12h

## DIVERS (PERMANENCES)

Maison des solidarités (boulevard Charles De Gaulle)  
Assistante sociale : ..... 05 62 00 92 20  
Horaires : Sur rendez-vous

Rénov'Occitanie (mairie) ..... 06 40 33 27 78  
Horaires : les 2<sup>èmes</sup> mardis du mois sur rendez-vous, de 14h à 17h

Service d'aide aux victimes : (en mairie) ..... 06 81 35 72 61  
Assuré par l'association de contrôle judiciaire socio-éducatif  
de Saint-Gaudens.  
Horaires : Sur rendez-vous 1<sup>er</sup> vendredi du mois - 9h-12h.

Huissier de justice : (en mairie) ..... 05 61 89 45 25  
Horaires : le mercredi de 14h30 à 15h30

Avocat : (en mairie) ..... 05 61 89 69 14  
Possibilité de rdv téléphonique le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

Patrice RIVAL – Conseiller départemental (en mairie)  
Une permanence par mois à la mairie.

Centre d'addictologie ..... 05 61 88 11 73  
Horaires : Les lundis des semaines impaires de 10h à 15h

## HUMANITAIRES

Comité Catholique Contre la Faim : ..... 06 25 03 54 80

Croix Rouge Française : ..... 06 42 50 97 12

Les Restos du Cœur : ..... 09 86 56 01 04

Secours Catholique : ..... 06 44 10 46 86

# LUCHON MOTORS DAYS

## #6



### 17-18-19 mai 2024

### LUCHON

LIVE EVENEMENT

&

CUSTOM CULTURE

OUVERT À TOUTES LES MOTOS

## HARLEY-DAVIDSON À GAGNER

SPORTSTER™ S

### ENTRÉE GRATUITE

PROG. & INFOS :  
luchonmotorsdays.fr

 Luchon Motors Days

06 65 26 23 52

SAVE THE DATE

100  
ANS

# CENTENAIRE DU

Le 29 JUIN  
2024

STADE DU LYCÉE



Repas 35€

Apéritif offert par le BLS  
Salade Gasconne  
Pavé de boeuf sauce aux cèpes  
Fromage du pays  
Profiteroles au chocolat  
Café

Menu  
enfant  
12€

## PROGRAMME

9H30 : TOURNOI DE SIXTE

réservé aux ex ou licenciés BLS

Animation Maxi music

Grillades et buvette sur place

16H : MATCH DE GALA

19H : REPAS ET SOIRÉE (SUR RESERVATION)

A LA SALLE SALLE HENRI PAC

23H30 : ANIMATION DJ PAR MAXI MUSIC

**Réservation avant le 30 Mai 2024**

Le totem, 13 allées d'étigny, 31110 Bagnères-de-luchon

**Luchon**  
LA VILLE  
Pyrénéen-vous !



# Une source de bien-être jaillit à Luchon

OUVERTURE EN JUIN 2024



## Nouveau complexe de 3000 m<sup>2</sup>

BIEN-ÊTRE • DÉTENTE • RÉCUPÉRATION

Douches sensorielles - Bassins d'eau thermale intérieurs et extérieurs  
Vaporarium naturel - Jacuzzis - Saunas - Salle de sport - Activités froides

THERMES DE LUCHON - COURS DES QUINCONCES - 31110 BAGNÈRES-DE-LUCHON  
TÉL. : 05 61 94 52 52 - WWW.THERMES-LUCHON.FR



**Ressources  
& VOUS**  
THERMES DE LUCHON

**Luchon**   
LA VILLE  
*Pyrénez-vous !*

**Mairie de Bagnères-de-Luchon**

23 Allée d'Étigny,  
31110 Bagnères-de-Luchon  
accueil-mairie@mairie-luchon.fr



luchonlaville